



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/10/2023

2023-09-16

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie,
M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe,
Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, M. CHEMINAL Carl,
M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line, Mme FERON Florence

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. Jean-Paul CHAUVE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 03

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
26/09/2023

COLUMBARIUM

Madame PONCET, 1ère Adjointe, informe le Conseil Municipal que la Commission Cimetière a examiné deux devis pour l'installation d'un columbarium de 9 cases et en ont retenu un.

Madame PONCET présente aux élus ces deux devis :

- POMPES FUNEBRES L'ASTREE : 7 632, 00 € TTC
- MARBRERIE LAVEILLE-QUET : 11 040, 00 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la proposition retenue de la Commission Cimetière et choisit les POMPES FUNEBRES L'ASTREE.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de Séance

Bussy-Albieux,
le 03 Octobre 2023

Le Maire
Serge DERORY

Affichage fait le..... 27 OCT. 2023..... numériquement

